Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada

Military Police Complaints Commission of Canada

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

2025-2026

Canada

This document is also available in English under the title:

Financial Statements 2025-2026

Pour obtenir plus d'informations, veuillez communiquer avec :

Commission d’examen des plaintes concernant la police militaire du Canada
270 rue Albert, 10e étage
Ottawa, ON, K1P 5G8
Courriel : commission@mpcc-cppm.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada, 2026.

Date de publication : novembre 2026

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de la Commission d’examen des plaintes concernant la police militaire du Canada.

Nº de catalogue DP2-15F-PDF
ISSN 3111-0827

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2026 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada (Commission). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la Commission. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels de la Commission concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la Commission sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant à une évaluation annuelle fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2026 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

Les états financiers de la Commission n’ont pas fait l’objet d’un audit.

_____	_____
Me Tammy Tremblay, MSM, CD, LLM Présidente	Jean-Francois Poirier, CPA, M.A.P. Directeur principal, services corporatifs et dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
La version originale anglaise a été signée le 8 septembre 2026.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

État de la situation financière (non audité)
au 31 mars
(en dollars)

	2026	2025
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	593 197	494 049
Indemnités de vacances et congés compensatoires	275 955	240 414
Avantages sociaux futurs (note 5)	-	-
Total des passifs	869 152	734 463
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	566 919	488 719
Débiteurs et avances (note 6)	27 969	9 211
Total des actifs financiers	594 888	497 930
Dette nette ministérielle	274 264	236 533
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 7)	102 814	207 249
Total des actifs non financiers	102 814	207 249
Situation financière nette ministérielle	(171 450)	(29 284)

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

_____
Me Tammy Tremblay, MSM, CD, LLM
Présidente

_____
Jean-Francois Poirier, CPA, M.A.P.
Directeur principal, services corporatifs et dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
La version originale anglaise a été signée le 8 septembre 2026.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)
au 31 mars
(en dollars)

	2026 Résultats prévus	2026 Réel	2025 Réel
Charges			
La surveillance indépendante de la police militaire	3 770 938	4 056 273	3 622 129
Services internes	2 447 089	2 655 997	2 534 527
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 218 027	6 712 270	6 156 656
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		6 136 175	5 793 930
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)		355 729	323 100
Autres éléments d'actifs et de passifs transférés (à) / d'autres ministères gouvernementaux		-	3 815
Variation des montants à recevoir du Trésor		78 200	(23 840)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		142 166	59 651
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		(29 284)	30 367
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		(171 450)	(29 284)

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)
au 31 mars
(en dollars)

	2026	2025
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	142 166	59 651
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	39 389	35 852
Amortissement des immobilisations corporelles	(143 824)	(170 982)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(104 435)	(135 130)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	37 731	(75 479)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	236 533	312 012
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	274 264	236 533

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

État des flux de trésorerie (non audité)
au 31 mars
(en dollars)

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 712 270	6 156 656
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(355 729)	(323 100)
Amortissement des immobilisations corporelles	(143 824)	(170 982)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	18 758	(81)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(99 148)	26 237
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(35 541)	73 163
Autres éléments d'actifs et de passifs transférés (à) / d'autres ministères gouvernementaux	-	(3 815)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	6 096 786	5 758 078
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	39 389	35 852
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	39 389	35 852
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	6 136 175	5 793 930

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire du Canada (la Commission) est un organisme quasi judiciaire, qui relève du Parlement par le biais du ministre de la Défense nationale. Il s'agit d'un organisme civil, externe et indépendant du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces canadiennes (FC). La Commission a été créée en 1999 en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale* (articles 250.1 à 250.53). Elle a pour mandat de surveiller et d'examiner et d'enquêter les plaintes concernant la conduite de la police militaire et d'enquêter sur les allégations d'ingérence dans les enquêtes de la police militaire. La Commission s'acquitte de son mandat grâce à son seul programme, la Surveillance indépendante de la police militaire, avec le soutien des Services internes.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a. Autorisations parlementaires

La Commission est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à la Commission ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats condensés prospectifs intégrés au Plan ministériel 2025-26. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette

ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2025-2026.

b. Encaisse nette fournie par le gouvernement

La Commission fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la Commission est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la Commission sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c. Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de la Commission et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la Commission a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d. Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidents de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

e. Avantages sociaux futurs

i. Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la Commission découlant du régime. La responsabilité de la Commission relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les

excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii. Indemnités de départ

L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

f. Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

g. Actifs non financiers

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 3 000 $ sont comptabilisées selon le coût d'achat. La Commission n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	*Période d'amortissement*
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	3 ans
Équipement	3-5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date lorsqu'ils seront prêts à être utilisés.

h. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants

comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

La Commission reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de la Commission pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

	2026	2025
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	6 712 270	6 156 656
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(355 729)	(323 100)
Amortissement des immobilisations corporelles	(143 824)	(170 982)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(35 541)	73 163
Augmentation (diminution) des trop-payés à recouvrir	1 690	-
Rajustement de créditeurs à la fin de l'exercice des années précédentes	7 531	5 079
Revenus non disponibles	71	-
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	6 186 468	5 740 816
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	39 389	35 852
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	39 389	35 852
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	6 225 857	5 776 668

(b) Autorisations fournies et utilisées

	2026	2025
	(en dollars)	
Autorisations fournies		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	5 808 389	5 575 857
Montants législatifs	621 014	592 599
	6 429 403	6 168 456
Moins : Périmés de fonctionnement	(203 546)	(391 788)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	6 225 857	5 776 668

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et les charges à payer de la Commission :

	2026	2025
	(en dollars)	
Créditeurs - autres ministères et organismes	58 345	116 476
Créditeurs - parties externes	152 024	58 065
Total des créditeurs	210 369	174 541
Charges à payer	382 828	319 508
Total des créditeurs et des charges à payer	593 197	494 049

5. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de la Commission participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que la Commission versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de l'amendement de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2025-2026 s'élèvent à 393 723 $ (380 093 $ en 2024-2025). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,02 fois pour 2024-2025) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2024-2025) les cotisations des employés.

La responsabilité de la Commission relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2026, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

	2026	**2025**
	(en dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	-	-
Charge pour l'exercice	-	-
Prestations versées pendant l'exercice	-	-
Obligation au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	-	-

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de la Commission :

	2026	2025
	(en dollars)	
Débiteurs - autres ministères et organismes	26 279	9 211
Avances pour employés	1 690	-
Total des débiteurs et des avances	27 969	9 211

7. Immobilisations corporelles

(en dollars)

Coût

Catégorie d'immobilisation	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements[1]	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Matériel informatique	825 746	20 545	(1)	-	846 290
Logiciels	94 018	-	-	(53 573)	40 445
Équipement	553 900	18 844	-	-	572 744
Améliorations locatives	1 177 341	-	-	-	1 177 341
Actifs en construction	-	-	-	-	-
Total	2 651 005	39 389	(1)	(53 573)	2 636 820

Amortissement cumulé

Catégorie d'immobilisation	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Matériel informatique	780 803	26 793	-	-	807 596
Logiciels	94 018	-	-	(53 573)	40 445
Équipement	520 326	13 397	1	-	533 724
Améliorations locatives	1 048 608	103 634	-	-	1 152 242
Actifs en construction	-	-	-	-	-
Total	2 443 755	143 824	1	(53 573)	2 534 007

[1] *Les ajustements incluent les actifs en construction qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.*

Valeur comptable nette

Catégorie d'immobilisation	2026	2025
Matériel informatique	38 694	44 943
Logiciels	-	-
Équipement	39 021	33 573
Améliorations locatives	25 099	128 733
Actifs en construction	-	-
Total	102 814	207 249

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de la Commission peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels la Commission sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2026-2027	2027-2028	Total
Contrats de location-exploitation	327 262	54 544	381,806

Le bail des locaux de la Commission arrive à échéance le 31 mai 2027. La Commission travaille actuellement avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) à la prolongation du bail en vigueur.

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Commission est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et dans la situation financière nette ministérielle :

	2026	2025
	(en dollars)	
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	355 729	323 100

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes fédéraux

	2026	2025
	(en dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes fédéraux	26 279	9 211
Créditeurs – autres ministères et organismes	58 345	116 476
Charges – autres ministères et organismes	1 613 082	1 202 772

Les charges inscrites à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle de la Commission. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2 du Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Surveillance indépendante de la police militaire	**Services internes**	**Total**	
			2026	**2025**
Charges de fonctionnement			(en dollars)	
Salaires et avantages sociaux des employés	3 183 154	2 080 986	5 264 140	4 916 322
Services professionnels et spécialisés	576 065	206 071	782 136	525 376
Locaux et autres locations	254 954	133 544	388 498	405 601
Transports et télécommunications	28 324	26 070	54 394	64 496
Dépenses et matériel de bureau	381	10 438	10 819	7 508
Communication, impression et publication	6 117	46 953	53 070	47 966
Amortissement des immobilisations corporelles	-	143 824	143 824	170 982
Acquisition de matériel et d'outils informatiques	3 463	6 241	9 704	15 013
Réparation et entretien	2 815	870	3 685	3 392
Autres paiements	1 000	1 000	2 000	0
Coût de fonctionnement net avant le financement public	4 056 273	2 655 997	6 712 270	6 156 656

11. Information comparative

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE DU CANADA

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2026

Introduction

Aucune autoévaluation obligatoire des contrôles de base n'était prévue par le Bureau du contrôleur général pour l'exercice 2025-2026. Par conséquent, aucune évaluation des secteurs de contrôle clés n'a été réalisée au cours de l'exercice. Toutefois, la Commission a continué de surveiller l'efficacité de son système de contrôle interne au moyen d'activités courantes de contrôle et de mécanismes continus de surveillance de la gestion. Les secteurs de contrôle clés liés aux cartes d'achat et aux paiements de transfert doivent être évalués dans le cadre du cycle d'autoévaluation des contrôles de base de 2026-2027.

Plan d'évaluation

En 2019-2020, le comité exécutif a approuvé un cadre de contrôle interne de la gestion financière (CIGF) élaboré par un cabinet comptable externe indépendant. Un contrat d'audit de contrôle interne de cinq ans a fait l'objet d'un appel d'offres au printemps 2021 et a été attribué à Samson & Associés pour surveiller et tester le CIGF de la Commission entre les exercices 2021-2022 et 2025-2026. Les rapports des cinq dernières années sont disponibles sur notre site web.

La Commission évaluera également le rendement de son système de contrôle interne en se concentrant sur les secteurs de contrôle clé au cours d'un cycle de plusieurs années.